

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Pour créer une association, renouveler les instances dirigeantes, répondre à un appel à projet, diversifier ses financements, repenser son projet associatif, s'engager dans une association, trouver des bénévoles (...), La Maison des associations est le lieu ressource pour accompagner et soutenir les porteurs de projet !

LE FONCTIONNEMENT

QUI PEUT SE RENDRE À LA MAISON DES ASSOCIATIONS ?

Tous les Pantinois :

- › Les particuliers qui souhaitent se renseigner ou s'engager dans les associations pantinoises.
- › Les associations constituées ou en devenir.

Comment bénéficier des services de la Maison des associations ?

En rencontrant l'équipe Vie associative de la Maison des associations qui vous aidera à constituer un dossier administratif complet.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'accès aux services de la Maison des associations est gratuit.

L'OFFRE

La Maison des associations a pour objectifs de conseiller et d'accompagner les associations existantes, celles en devenir et d'apporter une aide au développement de leurs projets. Ses missions sont ainsi organisées :

- › **Accompagner / conseiller les associations dans leur création et leur développement** : aspects législatif, juridiques et financiers, partenariat, mise à dispositions de bureaux et de boîtes aux lettres pour domicilier sa structure.
- › **Aider / conseiller au montage de projets** : mise en relation avec des partenaires, aide à la promotion de projets, aide à la rédaction des dossiers de subventions, offre de formation gratuite.
- › **Soutenir l'organisation d'un évènement associatif** : prêt de matériels, prêt de salle,...
- › **Renforcer le bénévolat** : coordination dans la mise en relation associations-bénévoles et mise à disposition d'espaces de travail propices aux échanges (espace de coworking et la salle de réunion).
- › **Donner accès à un espace de coworking gratuit**
La Maison des associations met à disposition un espace équipé d'une table de réunion pour huit personnes, de deux ordinateurs, de la Wifi, d'un coin de convivialité avec des ressources documentaires liées à l'actualité associative.
Il s'agit d'un espace dynamique et collaboratif en libre accès pour les associations pantinoises répertoriées à la Maison des associations.

À noter : Cet espace est en libre accès.

➤ **Obtenir un bureau** au sein de la Maison des associations

Comment obtenir un bureau à l'année ? Les demandes des associations doivent faire l'objet d'un dossier de candidature, formulaire accessible en ligne en mars, qui sera étudié lors de commissions d'attribution en mai.

➤ **Organiser des évènements solidaires : le salon des associations** de la ville (septembre), le Téléthon (1er samedi de décembre) et le Noël solidaire (2ème samedi de décembre) en partenariat avec les associations carricatives du territoire.

➤ **Proposer des formations**

La Maison des associations propose un programme de formations et de permanences d'informations individualisées, qui sont autant d'occasions de venir s'informer et poser des questions.

LE TISSU ASSOCIATIF PANTINOIS

Il existe aujourd'hui plus de 600 associations à Pantin dont 500 associations dûment déclarées à la Maison des associations.

Les associations pantinoises interviennent dans de nombreux domaines parmi lesquels :

- Culture / arts
- Echanges internationaux / citoyenneté
- Solidarité / santé / social
- Enfance / jeunesse / éducation
- Qualité de vie
- Vie économique
- Sports / loisirs
- Mémoire / patrimoine

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30 ET 13H30-17H30

SAMEDI : 8H30-12H30